MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Carmelo Ragona à Maria Trerre, Walter J. Dupré à Margaret Carbo, J. Kantrowitz à Florence Bombet, Emile Suane à Joséphine Lanneville, Etienne P. Bardère à Octavie Augustin, Adolphe Davidson à Louise Weiss, Geo. Ruleff à Margaret Haenchen, Albert Brown à Alphonsine Green; Louis Reiner à Magdelena Singer, Bonge Lafargue à Virginie Breyard, Walter H. Gaget à Blanche A. Cazano.

NAISSANCES—Marie R. Jaine, une fille; J. E. O'Donnell, un garçon; L. Millet, un garçon; J. Joaquin, une fille; M. Cain, un garçon; F. Tarrantino, un garçon; F. C. E. Duncan, une fille; B. Spaulding, une fille; P. H. Kilean, jumeaux; F. T. Fichols Crais, une fille; F. Banner, une fille; S. Massman, un garçon; J. Christen, une fille; J. V. Simon, un garçon; G. Tranchina, un garçon; F. Scholly, un garçon; A. A. Heisel, un garçon; H. Cole, un garçon; R. Cefalu, une fille; D. Rodrigues, une fille; J. Eisenhardt, une fille; J. Russo, une fille; F. Russo, une fille; J. Hare, Jr., une fille; J. Ortet, un garçon.

DÉCÈS—R. Ducas, 66 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Mme Henriette Duker, 36 ans, 1621 Nord White; J. F. Frankel, 25 ans, 1738 Lapeyrouse; Margaret Barger, 8 ans, 2008 Royale; F. Kadlin, 80 ans, 2006 Bienville; Vve Margaret Picque, 46 ans, 5717 Annonciation; Emma Williams, 36 ans, 1721 Ave Cleveland; Valentine Klemmer, 51 ans, Melpomène; Samuel Johnson, 1 an, 2036 Huitième; C. Keller, 1 mois, 703 Valence; G. Cairo, Comté de De Soto, Mississipi; Rosa Montgomery, 21 ans, 2405 Bas Remparts; Thérèse Heckler, 74 ans, 620 Bas Remparts; Dennis A. Mullane, — ans, 722 St André; E. Scannell, 72 ans, Paroisse St Jacques, Louisiane; F. Miller, 24 ans, Fort Bayard, N. M.; P. Howley, 59 ans, 401 Avenue Pelicas; J. M. Scubira, 40 ans 1029 Touro; Sœur Mary Germaine, 70 ans, Couvent de la Sainte-Famille; N. C. Miller Jr, 4 mois, Westwego, Lne; J. Hartigan, 55 ans, Hôpital de Charité; Joseph Johnson, 42 ans, 1921 Gravier; Eusaline Ago, 14 jours, 308 Decatur; Mme Oscar Serpas, 42 ans, 542 Webster; Rebecca Nelson, 55 ans, 2310 Avenue Jackson; Louis H. Wayne, 2 mois, 547 Joseph.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

St Louis Cypress Co vs Chas T. Patterson—Séquestration.

F. Rivers Richardson vs Joseph Vionce—Réclamation de $225 sur des billets.

Lucien M. Gex vs Frank St Pé—Action en recouvrement de $200 sur un chèque.

Carrollton Land and Improvement Co vs Gustave A. Grunstram—Procès exécutif de $300.

Aug. Marchal vs Mme Marie Esmonight—Réclamation de $425.57.

Gustave T. Hatry vs D. G. Weine—Action en recouvrement de $122.79 sur un compte courant.

Browd, Chipley et Cie vs West Hartlepool Steam Navigation Co. Ltd—Attachement de $14,009.

Demande d'émancipation:

Louis Verdon.

Successions ouvertes:

Mme Anne Riley, Hy Newbauer Sr.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Fk. Dilliden, Walter Inbau, Chas. Heck, actes de violence; officiers Frank Schafe et John H. Lewis, emprisonnement illégal.

En jugement.

W. T. Leibrook, détournement.

FAITS DIVERS

Arrestation.

Julius P. Ceaser, un diseur de bonne aventure, a été arrêté hier matin en son domicile, rue Lafayette 1960, par les détectives Dale et Roche. Il a plus tard comparu devant le juge Hughes qui l'a condamné à $15 d'amende ou 30 jours de prison.

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. McRacken.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL FAISANT FONCTION DE MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 28 octobre 1902.

Messieurs,

Son Honneur le maire Capdevielle ayant quitté la ville le 21 octobre 1902, en court congé pour sa santé, et l'honorable William Mehle, président du conseil et maire intérimaire, étant également absent, j'ai assumé les fonctions, conformément à la loi, et je transmets à votre honorable assemblée les documents suivants, sur lesquels j'appelle votre attention:

Rapports hebdomadaires du commissaire des édifices publics, du 14 au 27 octobre 1902.

Communication de M. Hugh McCloskey, président de la commission du port de la Nouvelle-Orléans, relativement à la disposition des blocs de granit enlevés des rues repavées.

Avis de M. W. P. Ball, secrétaire de la commission du Palais de Justice, établissant que les membres de la commission se sont réunis le 17 octobre 1902 et ont organisé leur bureau par l'élection de l'honorable Bernard McCloskey aux fonctions de président, et de William P. Ball au poste de secrétaire, et que la commission a entrepris la tâche qui lui est prescrite par la loi 79 de 1902.

Pétition de M. Peter G. Riddell, qui demande que des mesures soient prises pour l'ouverture de la rue Edimbourg, de la rue Fern à l'avenue Carrollton, une distance de deux lieues.

Communication de H. H. Pearson jeune, président de la New Orleans Railways Company, qui demande l'autorisation de retirer la proposition récente tendant au renouvellement du bail de la propriété de West End, et promettant de la remplacer dans dix jours.

Rapport du commissaire des travaux publics pour le mois de septembre 1902, y compris l'état des rues, des ponts, des quais, etc.

Rapport du même fonctionnaire sur la perte du bateau à ordures de la rue Toledano, le 22 septembre 1902.

Rapport du même fonctionnaire sur le pont de l'avenue Napoléon sur le canal Claiborne, qui sera réparé à bref délai par la N. O. Railways Company.

Rapport du même fonctionnaire sur l'état des pavages en asphalte pour lesquels la clause d'entretien par les entrepreneurs a cessé d'exister.

J'inclus une pétition portant de nombreuses signatures de propriétaires et de locataires de magasins de la rue du Canal, qui protestent hautement contre le droit accordé aux propriétaires du numéro 823 de ladite rue de construire un balcon devant le bâtiment.

Respectueusement.

McRACKEN,
Vice-Président du conseil faisant fonction de maire.

Le message est reçu et les documents communiqués sont référés aux comités compétents.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités le conseil adopte une ordonnance enjoignant au contrôleur de mettre en vente le privilège de l'éclairage de la ville à l'électricité pour une période de dix-huit à trente mois, ainsi que plusieurs ordonnances autorisant l'ouverture de débits de liqueurs.

Une motion requérant l'institution d'un comité de cinq pour étudier de concert avec les directeurs des compagnies de chemins de fer la question de l'établissement d'une gare centrale est adoptée, et le président McRacken nomme les cinq conseillers suivants membres de ladite commission: Moss, Zacharie, Goebel, Frantz, Dixon.

Une résolution de M. Shields requérant la compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans de prendre des mesures pour éviter l'encombrement dans les cars est également adoptée.

Après la lecture des affaires nouvelles le conseil s'ajourne à mardi prochain.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Suites d'une altercation.

M. Joseph E. Le Blanc, boucher, et Frank Mammelli, fruitier, ont tous deux une place au marché Dryades. Hier matin, ils ont comparu pour bris de paix pardevant le juge Hughes, et l'agent Nicolas, qui les a arrêtés, prétend en outre qu'il a été insulté par M. Le Blanc.

L'officier de police dépose que M. LeBlanc l'a requis pour arrêter son collègue Mammelli qui l'insultait. Pour pacifier les choses, il a dit qu'il se chargerait de régler convenablement leur différend. M. LeBlanc ayant insisté pour obtenir l'arrestation de Mammelli, l'agent répondit que, dans ce cas, il les arrêterait tous les deux. Il ajoute que M. Le Blanc l'a insulté.

M. le juge Duggan, qui défend Mammelli, a demandé qu'on fît un affidavit.

La version qu'a donnée M. Le Blanc est toute différente, et c'est lui qui se plaint d'avoir subi un traitement humiliant.

Selon le témoin, Mammelli aurait abandonné un instant la place au marché pour venir l'insulter; d'où il réclama de l'officier l'arrestation de son agresseur, ce qui lui fut refusé. Il insista pour l'obtenir, ajoutant qu'il se rendrait à la cour et y ferait l'accusation, ce à quoi l'officier répondit, alors seulement, qu'il les arrêterait tous les deux.

M. Le Blanc répliqua que c'était lui qui avait été outragé et insulté et qu'il n'avait rien fait pour qu'on l'arrêtât, ce qui ne l'empêcha nullement de l'être.

Le wagon de police fut mandé, et tandis qu'on l'attendait, un ami de M. Le Blanc lui ayant demandé ce qui causait l'attroupement qu'amène cette mesure, M. Le Blanc le mit au courant de la situation, et conclut en lui disant que l'officier de police ne connaissait pas plus son devoir "qu'un nègre arrivé d'une plantation." C'est la seule expression que l'officier ait pu considérer comme une insulte.

MM. Le Blanc et Mammelli furent emmenés à la station; mais ce dernier fut seul relâché sur parole, tandis que le caporal en charge du poste refusa de faire bénéficier M. Le Blanc de la même faveur.

On lui permit seulement de se servir du téléphone, et quand il le fit pour prier son fils de notifier un monsieur qu'il connaissait de l'embarras que lui causait son arrestation, on lui répondit que l'influence de ce monsieur ne lui ferait aucun bien, et qu'il resterait en prison.

On le mit sous les verrous, et on le conduisit à la "black maria" en compagnie de nègres et de blancs de la plus basse classe.

M. Le Blanc est naturellement indigné de ce procédé, et il a dit qu'un vaurien ivre ou un vagabond qui traîne sur les grandes routes n'aurait pas été plus mal traité.

Il est dans les affaires depuis 32 ans, et il a son étal au Marché Dryades depuis 16 ans. Il est probable qu'il appellera l'attention du Bureau de police sur cet incident.

Les vols à la Morgue.

A la demande du coroner Richard qui a vu à 1 heure M. Gurley, avocat de district, et a reçu de ce dernier la promesse d'une enquête au sujet des faits qui se sont passés dans l'office du coroner. Aujourd'hui, le grand jury se réunira.

On connaît les faits, dont l'ABEILLE a parlé hier. M. Gurley était si occupé lundi que le Dr. Richard n'a pas pu le voir pour lui parler du scandale qui a causé l'arrestation d'Halliday, le gardien de la Morgue. Le docteur n'a point fait mystère du motif de sa visite, ni de ses intentions, lesquelles sont de se rendre compte, non seulement de la disparition des valeurs et des objets trouvés sur feu M. Barton, mais aussi d'avoir le cœur net de la disparition des boucles d'oreilles de diamant de Mme Mattie Glover, dont il a remboursé la valeur, après avoir appris le vol commis le jour de son autopsie.

Il n'y a jusqu'ici à signaler aucun fait ne comportant des développements. M. Juste Fontaine, avocat de Halliday, prétend que les conséquences du dernier de ces scandales pourront incriminer deux médecins, dont il a refusé de donner les noms. En attendant, les détectives Dale et Roche cherchent à retrouver les objets disparus: les boutons de manchettes, un livre de parcours pour voyager sur les lignes de chemins de fer, un canif à manche de nacre; ils n'ont jusqu'ici rien trouvé.

Halliday se dit innocent, mais il refuse de faire un témoignage, donnant toutefois à entendre que s'il se décide à parler une bombe éclatera! Il a remis sa démission au Dr Richard qui les a refusées, ajoutant qu'il recevra sa paie entière pendant le temps de sa suspension.

M. le coroner Richard veut tirer l'affaire au clair, et faire une enquête sérieuse au sujet des services rivaux de feu Barton. Dans cet ordre de idées, le Dr Mayila, qui, dans l'absence de M. Barton, suppléait le Dr Mireton, en voyage de noces, il compte que le grand jury débrouillera cet imbroglio.

Arrestation.

Hughes Gilmore, accusé de vagabondage, a été traduit à la première cour du recorder et a été, hier, identifié par M. John P. Ellis, comme étant un des hommes qui, lui faisant lever les bras en l'air, le 13 septembre, rue Quatrième, entre Tchoupitoulas et Rousseau, lui enleva l'argent appartenant à l'Association de Bienfaisance des Stevedores et des Longshoremen.

Deux hommes l'ont immobilisé, révolver en main, le menaçant de mort s'il appelait à l'aide, ou s'il poussait un cri, et lui ont enlevé un montant de $287, à lui confiés comme membre du comité d'assistance, dont il est le président, plus $12 lui appartenant.

Il revenait d'une réunion de sa société et avait reçu de l'argent à distribuer.

Arrivé à l'angle des rues Quatrième et Rousseau, à une heure tardive de la nuit, il fut appréhendé par les malfaiteurs.

Une récompense avait été offerte par l'association des Longshoremen, à la condition qu'on pût prouver l'accusation.

Des noms d'individus suspects ont été mis sur le tapis et, le hasard aidant, on a fini par obtenir les noms de gens qui avaient eu leur part de butin. Un homme nommé Fisher se trouvait au coin des rues Quatrième et Rousseau quand le vol eut lieu. Il avait été réveillé par son enfant, alors malade, et, par hasard, se trouvait sur le seuil de sa porte quand se fit le "hold up!" Un des hommes prit la rue Rousseau et les autres s'en allèrent par la rue Quatrième. Témoin ignoré, Fisher se glissa prestement dans ses pantalons et ses pantoufles et sortit. Il dit que lorsque les agresseurs firent la rencontre d'Ellis, les apparences ne pouvaient faire soupçonner aucune connivence entre eux. Ce fut quand il parla à Ellis, après qu'il eût quitté les autres, qu'il comprit qu'un vol avait été commis.

□ L'agent John Williams fit une enquête; il apprit que les trois hommes s'étaient rencontrés entre la rue Sixième et la levée. Il croit qu'un d'eux devait être Hugues Gilmore.

Nombre des hommes soupçonnés ont été vus dépensant de l'argent sans compter, et un certain nombre d'entre eux l'ont pris de ne pas dénoncer les suspects.

Pendant plusieurs jours, il a inutilement tenté d'arrêter Gilmore, qui s'est toujours dérobé, quoiqu'il fréquentât sa maison. Avant-hier, il l'a accusé de vagabondage, et, averti, Gilmore s'est rendu volontairement. Il a été placé sous $250 de caution.

Pris au piège.

Deux amis d'un homme qui dit se nommer Francisco Rocco, et qui a été arrêté avant-hier, au moment où il fuyait, ayant enlevé une quantité de vêtements dans le magasin de Léopold Weil, se sont présentés à la 3e station de police pour demander des nouvelles de leur compagnon. Ils ont été aussitôt arrêtés et écroués comme complices.

Leur extérieur les font croire Mexicains. Ils disent se nommer Francisco Flores et Lamico Rocco, être ici depuis peu, et n'avoir pas de domicile à la Nouvelle-Orléans.

Questionnés, ils ont dit que l'homme arrêté s'appelait Juan Martinez.

Se défiant des deux quidams, on les a gardés sous clef, trouvant que le trio paraissait bien assorti. On a envoyé chercher un commis de M. Weil, qui les a aussitôt reconnus comme acheteurs ou se proposant pour acheter des marchandises pendant que le Rocco No 1 s'enfuyait avec son butin. Ils auront le temps de réfléchir à leur mésaventure.

Buvez la "Sparkling Abita Water" $1.60 la douzaine de bouteille livrée, à domicile.

Poudre Dentifrice
PARFAITE DU
Dr. Lyon.
Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle.
1er jan 1902—1an mar

Suite de la grève.

Un incident auquel on a prêté peu d'attention s'est produit à la 1ère cour criminelle hier matin, au sujet de l'interrogatoire de Ed. Gleason, un des grévistes qui ont rendu la vie difficile aux employés de la "Gulf Bag Factory", par des voies de faits pour lesquelles il a été arrêté. Il est accusé de s'être attaqué à H. Bulger, qui n'appartient pas à l'Union.

Bulger, qui occupe le fauteuil des témoins, dit qu'un jour l'agent Raymond Castenado l'a approché et lui a demandé: "Quel accueil feriez-vous à une proposition de bonne entente avec ces hommes qui sont en bas, dans la rue?". Bulger déclare qu'ils causèrent et qu'il se rendit dans un bar-room en compagnie de l'officier; il y rencontra Gleason et causa avec lui, lui promettant, à la suite de cette conversation, de retirer l'accusation qu'il avait faite contre lui, ce qu'il demande à la cour de lui permettre. On l'autorise à quitter son siège de témoin.

Furieux, l'officier de police demande la permission de témoigner. On la lui accorde et il dit démontrer la sincérité de la déposition de Bulger. Il admet avoir été en tiers, les deux interlocuteurs étant présents, mais non d'avoir demandé à Bulger de se rencontrer avec Gleason, quoiqu'il ait entendu leur conversation; puis, en termes virulents, il affirme avoir fort peu de sympathie pour les grévistes et ceux qui sympathisent avec eux. L'expression de ses sentiments hostiles ayant dépassé les bornes dans ses termes, le juge Gill a invité Castenado à s'excuser, ce qui a été fait aussitôt.

Gleason a été déchargé et Castenado a quitté la cour; il se peut qu'on lui tienne compte de sa conduite dans l'affaire mentionnée ci-dessus.

Deux sites pour la poste.

□ Il y a eu hier à midi un meeting général dans les salons du Maire, à l'effet de choisir un emplacement convenable pour y ériger une nouvelle poste.

Etaient présents: MM. McRacken, maire par intérim; Rapier, Ewing, Chassaniol, Hessinger, Porche, Walmsley, Blaffer et les congressistes Davey et Meyer.

Le sous-comité a proposé: 1o. l'îlet borné par les rues du Canal et Remparts, la place des Elks et l'avenue Tulane. 2o. La partie de l'îlet compris entre les rues du Camp, des Magasins, Girod et Lafayette.

Le rapport du sous-comité a été adopté après une longue discussion. Le juge Davey a expliqué que M. Taylor, architecte expert, serait des nôtres vers le 1er novembre; que les deux projets lui seraient soumis, et qu'on lui ferait part des autres propositions faites, son expérience lui permettant de déterminer les avantages qu'ils présentent avec compétence et impartialité.

CHARBON.
Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.
W. A. COYLE & CIE.,
BUREAU SUR CARONDELET,
Coin Union. Phone: 911 et 33
Cour centrale: 4716 rue Magnolia, Coin Valmont. Phone 1336.

DÉCÈS.

JALETON—Décédé, mardi 28 octobre, à 7 heures A. M., âgé de 34 ans et 8 mois, OSCAR J. VALETON, natif de St-Pierre, Martinique. Les amis et connaissances des familles Valeton, Hamel, Lambert, Fernbach, A. Balmain, Bragg et Hérel sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi 29 octobre 1902, à 4 heures précises de l'après-midi, de la Cathédrale St-Louis.

WAGNER—Décédé, mardi, 28 octobre, à 8 heures A. M., âgé de 77 ans et 6 mois, JAQUES BELLE WAGNER, natif de France. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi 29 octobre 1902, à 10:30 heures du matin. Il convoi partira de sa dernière résidence No 1132 rue St-Claude, entre Ursulines et Hôpital.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres
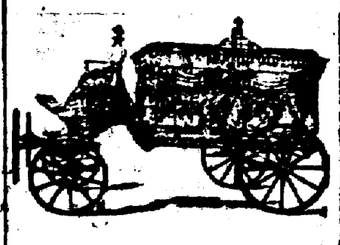
Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.
F. LAUBUMIEY & CO.,
LIMITED.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
(Entrepreneur de pompes funèbres pour toutes les sociétés étrangères.)

TELEPHONE 2024.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur.

No 1208 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Remarquable dans le deux prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er août 1901—1an

PETITES ANNONCES.

EN vente!—Mules! Mules! Mules! par centaines. S'adresser à Lazarus et Lemaire, au Stock Yard. 29oct—5f

DEMANDE—Dix garçons de premier ordre. S'adresser: Restaurant Fabacher, rue Royale, 127. 23 sept—

Téléphonez—
J. GARLICK,
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités résultats.
Bureau: 638 Place Commerciale
26v—1an

AMUSEMENTS.

EXPOSITION
DES
FRERES BENTRY.
CERCLE LEE.
UNE SEMAINE SEULEMENT.
Commençant
Lundi Soir, 3 Novembre.
Matinée Chaque Jour (Excepté Lundi) à 2:30
500 Chaises, Fauteuils Numérotés, 25c. Chaque soirée différente, et un Duplicat Différent chaque soirée pendant tout la Représentation.
Fauteuils de Bloc sous les Dames.
Prix d'Entrée—Enfants 15c, Adultes 25c.
29 oct—1 nov

TULANE CE SOIR.
Matinée Samedi seulement à 1.
KIRKE LA SHELLE Présente
FRANK DANIELS
Et sa grande compagnie d'opéra comique dans son triomphe opératique du rire,
MISS SIMPLICITY
Exactement comme cela a été joué tout l'hiver dernier au New York Casino.
La semaine prochaine.....BAD BOY.
28oct—5f

GRAND OPERA HOUSE.
Commençant avec la Matinée de Demain, Mardi et Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi
La Grand Opera House Stock Co
Présentant une magnifique production de cette dramatique du siècle,
THE CHRISTIAN.
Adapté du Roman connu par Hall Caine. Mise en scène complète nouvelle, Nouveaux costumes, Nouvelles décorations, Nouvelles Musiques, Effets spéciaux, Nouvelles Lumières, Effets électriques, Nouvelles Machineries, Effets spéciaux augmentés, voyez la grande scène de la paroisse.
Prix des Matinées—10—20—30.
Prix du Soir—10—20—30—50.
Matinée de demain, 1 novembre — THE CITY OF NEW YORK. 28 oct—5f

CRESCENT THEATRE.
Matinée Mardi, Jeudi, Samedi à 2.
Les deux plus grandes pièces du Moyen
Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi soirs, Mardi et Jeudi matinées.
A STRANGER IN NEW YORK
Jeudi, Vendredi, Samedi soirs, et Samedi mat. réc.
A TRIP TO CHINATOWN.
Une production complète des deux pièces. Une admirable compagnie.
La semaine prochaine.—AT THE OLD CROSS ROADS. 28oct—5f

ST. CHARLES
Orpheum
Matinée et ce Soir,
VAUDEVILLE MODERNE.
CAPT WEBB EDUCATED SEALS; REW. PAYOR & BETH HOLLAR, LAMAR & DANBY, BERTH & VIVIE DALY; BELLOW BROS., THREE FORBES, WM. CARROLL DAVIS, QUATRE PIANOS; FORTUNATO ANTHES.
PRIX—Soirée 50, 35, 20; Matinée, tous sièges réservés, 25c. 28oct—5f

AUDUBON. CETTE SEMAINE
C. PHONE 2228-11.
Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi à 2 p. m.
Baldwin-Melville Stock Co.
Dans une magnifique production spectaculaire de
THE MOUNTEBANK.
Nouveaux Décors, Nouveaux Costumes, Distribution Magique.
Matinées—10, 20, 30c.
Soirs—10, 20, 30, 50c.
Semaine du 3 novembre—THE OCTOROON. 28 oct—5f

AVIS
Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algiers à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.
Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.
J. S. LANDRY,
Agent général pas. le Fort
J. S. LANDRY, et les Passages
Carrollton'ant

LE CRESCENT.
TURF EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.
Entrée pour toutes les courses étrangères Stale.

En revanche, "l'Aube" était acceptée sans discussion.

"L'Aube", l'œuvre de Pierre!

Celle dont il disait à Armand, dans le billet laconique de ce matin.

"Désormais, elle vous appartient."—

A lui Armand!....

Allons donc!...Est ce que Pierre supposait réellement qu'il allait acquiescer à une chose que tout Paris apprendrait demain, sans doute?

Qui sait même si ce n'était pas là un piège que lui tendait le sculpteur?....

Dans tous les cas, que ce fût ou que ce ne fût pas un piège, il ne se prêterait pas à cette combinaison.

Il pensa:

—Je vais prévenir le jury d'examen de ce qui ce passe....l'informer que je me refuse de la façon la plus absolue à accepter le bénéfice d'une œuvre dont je ne suis pas l'auteur.

Et malgré les paroles qu'il venait de prononcer, un combat violent paraissait se livrer en lui. Il se rapprocha de la table, reprit de nouveau la lettre du président du jury.

Et ses yeux tombèrent sur cette phrase:

"Votre œuvre, "l'Aube," admise à l'unanimité."

Pour qu'il en fût ainsi, il fallait qu'elle eût une certaine valeur, une très grande valeur, peut-être.

Une flamme brilla dans les yeux sombres d'Armand....

Et son cœur fut atrocement serré par un brusque sentiment de jalousie.

Pourtant, sa décision était prise. Il allait nettement s'opposer à ce qu'on lui attribuât le mérite de cette œuvre....remettre les choses dans l'ordre où elles devaient être....faire cesser une situation fausse, mensongère, dont il n'entendait nullement bénéficier.

Il s'assit devant un bureau, prit une feuille de papier, écrivit:

"Monsieur le président,

"J'ai l'honneur de vous informer que "l'Aube...."

Mais il s'arrêta, reposa la plume sur l'encrier avec un geste de rage.

Aussi, c'était trop bête à la fin!

Quel coup pour son amour-propre! Il allait falloir avouer au jury, à ses compagnons de plaisir, à tout Paris enfin, que la statue écartée du Salon, cette "Bacchante lassée" était de lui, avouer son incapacité, son impuissance à édifier une œuvre digne de figurer à ce Salon dont les portes pour lui restaient rigoureusement fermées....

Non, jamais il ne se résoudrait à un tel aveu! A un aveu qu'il lui était facile d'éviter.

Facile, eh parbleu! oui, en acceptant le sacrifice, de Pierre, en laissant croire au monde que "l'Aube" avait été faite par lui!

Il se rappelait les termes de la lettre du jeune homme.

Cette phrase:

"Ainsi, peut être, aurai-je acquitté la dette sacrée contractée par moi envers une femme dont le cœur fut secourable à un malheureux enfant abandonné."

C'était vrai.

Sa mère avait élevé Pierre. Elle avait fait de lui un homme. Et la dette que celui-ci avait contractée était si forte que même l'abandon de "l'Aube" au fils de celle à qui il devait tout en ce monde ne compenserait pas les bienfaits qu'il avait reçus d'elle.

Alors, pourquoi ces hésitations .... ces scrupules, chez lui Armand?

Quelle considération pouvait le retenir?

Aucune, certes.

Pierre s'acquittait d'une dette sacrée, quoi de plus naturel et de plus logique?

Quoi de plus juste?

—En somme, ce n'est là qu'une restitution. Encore n'est elle pas complète. Vraiment, je serais bien sot de la refuser, bien sot de montrer de la générosité envers cet individu, de ne pas accepter ce qu'il lui plaît de me rendre, lui qui m'a volé.... volé!....

Il s'était relevé.

Il prit sur son bureau la feuille où il avait commencé d'écrire: "Monsieur le président", et, l'ayant froissée, il la jeta dans la corbeille à papiers.

Maintenant une joie mauvaise, diabolique emplissait son âme.

Pierre n'aurait pas, sous son nom, une œuvre au Salon!

Pour lui désormais, dans la vie, tout espoir de salut était banni.

Il resterait à jamais inconnu.. pauvre..... enseveli dans l'ombre!

VII

L'AUBE.

Le Salon vient d'ouvrir ses portes. C'est le jour du vernissage.

Dans les salles en enfilade, dans les vastes salles où, accrochés à la cimaise les tableaux se succèdent, flattent l'œil, attirent les regards, une foule élégante et bruyante se presse.

Dans les jardins réservés à la sculpture, des statues, des bustes s'érigent dans une apothéose de gloire et de beauté.

Des femmes en toilettes fraîches et claires, des hommes en redingote, un gardénia piqué à la boutonnière vont, viennent, échangent des saluts, se font part de leurs impressions, critiquent ou louent les œuvres sur lesquelles leur attention s'est plus spécialement arrêtée.

Par endroits, les groupes sont si compactes qu'ils gênent la circulation.... On s'extasie très haut devant l'envol d'un maître.

Des exclamations s'entrecroisent:

—Cette Diane!.... de Fulguière.... n'est-ce pas?

—Oui.... Superbe, hein!

—Et là.... à gauche, cette sorte de magot, Dieu! que c'est hideux!

—Chut! ma chère....Voulez-vous bien vous taire.... C'est de Rodur.... le grand Rodur.... Vous savez.....

Et la cohue grossit, les conversations se poursuivent dans le hall immense où, parmi les palmiers géants, les fougères, les boraseus, des femmes surgissent, pareilles à des fleurs vivantes.

Dès le matin, dans le petit atelier de la rue d'Orsel, Pierre s'est réveillé. Il a passé sur son front une main lasse, découragée.

Et il murmure:

—Alors, c'est pour aujourd'hui .... jamais.... non, jamais je n'aurais cru que cela me fît tant souffrir.

Aujourd'hui, n'est ce pas le jour auquel, depuis des mois et des mois, il a tant de fois songé.. le jour que.... avant le drame brutal qui a dévasté sa vie, jeté bas tous ses espoirs.... il appelait de toute l'ardeur de ses vœux.

Que lui importe, à présent!

Il regarde autour de lui.

Puis il fait un mouvement.... il sort du lit.... s'habille....

Oh! bien lentement, car sa faiblesse est encore très grande.

Après le rude assaut qu'il a subi, plusieurs mois seront encore nécessaires à sa complète guérison.

Il fait quelques pas dans le petit atelier entretenu naguère avec tant de soin et où maintenant les ébauches.... les maquettes, disséminées, éparses, sont jetées dans les coins comme si tout fût laissé à l'abandon.

La concierge ainsi qu'elle a l'habitude de le faire, a monté au jeune homme le journal du jour.

Elle l'a glissé sous la porte.

Pierre se dispose à le prendre.

A ce journal une feuille de papier est jointe.

L'artiste s'empare de cette feuille.

Il la déplie....regarde.

C'est un avis du propriétaire prévenant le sculpteur que la quittance de son loyer lui sera présentée dans quelques jours.

Pierre a un sourire attristé.

Oui, c'est vrai....le terme....

Il n'y songeait pas.

Sera-t-il en mesure de la payer?

Depuis un mois et demi que cette blessure l'oblige à garder le lit, toutes ses ressources.... si maigres, hélas! doivent être épuisées.

Il s'approche d'un bahut de chêne sur lequel un coffret est placé.

Il l'ouvre.

Au fond, il aperçoit quelques pièces d'or. Il les compte.....

Il y en a cinq....six....

Six!

Cent vingt francs! Toute sa fortune!

La quittance de loyer est de soixante-douze francs. Lorsqu'il aura remboursé à madame Fresnard l'argent qu'en cours de sa maladie celle-ci a avancé pour lui, il ne lui restera rien.

Comment vivra-t-il?

Il a un geste las des épaules, un geste de vaincu.

Mais il se redressa brusquement.

—Qu'importe, je travaillerai.. rien ne me répugne.... toutes les besognes, quelles qu'elles soient, je les accepterai....

Soudain, un coup frappé à la porte le fait tressaillir.....Et une voix appelle:

—Pierre!

Un instant, il hésite à répondre.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.
Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de mères pour leurs ENFANTS EN DENTITION. Il SOULAGE L'ENFANT, ADOUCIT les GENCIVES, ATTÉNUE toute INFLAMMATION; GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. Il vous sera bien agréable d'avoir toujours un flacon de ce remède dans votre maison. Après avoir fait de nombreuses épreuves, nous n'hésitons pas à recommander ce remède à tous ceux qui en ont besoin. Vendu par tous les pharmaciens du monde. Demandez-le et ne prenez pas d'autre sorte. Vingt-cinq sous la bouteille.